



**Election complémentaire au Comité Directeur
de la Ligue du Centre-Val de Loire
Assemblée Générale - 15 juin 2025
A Orléans-La Source (45)**

Appel à candidature

Nombre de Membres à élire : 1

Le Comité Directeur ne peut comprendre plus de (2) deux licenciés appartenant à une même association sportive

Il comprend au moins un nombre de femmes proportionnel au nombre de licenciées.

Extrait des statuts et du règlement intérieur de la Ligue Centre-Val de Loire de basketball

Article 12 des Statuts de la Ligue - Election du Comité Directeur :

- 1) Les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin secret pour une durée de quatre (4) années par l'Assemblée Générale Elective. Ils sont rééligibles.
- 2) Est éligible au Comité Directeur toute personne âgée d'au moins 16 ans révolus jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins six (6) mois, à la date de l'élection, au sein d'un des départements du ressort de la Ligue Régionale.
- 3) Les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin secret uninominal majoritaire à deux tours.
- 4) Sont incompatibles avec les fonctions de membre du Comité Directeur :
 - la fonction de Conseiller Technique Sportif,
 - toute appartenance au personnel salarié de la structure.
- 5) Ne peuvent être élues au Comité Directeur :
 - plus de deux (2) licencié(e)s appartenant à un même club,
 - les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
 - les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
 - les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.
- 6) En cas de vacance d'un poste, un nouveau membre est élu lors de la plus prochaine Assemblée Générale, qui devra comprendre un format d'Assemblée Générale Elective. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à la date où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevaldeloirebasketball.org/>

SIRET : 30995143200041

Article 10 du Règlement Intérieur de la Ligue :

1. Les candidatures aux fonctions de membres du Comité Directeur doivent être adressées par lettre recommandée avec avis de réception au siège de la Ligue au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale, le cachet de la poste faisant foi.
2. La liste des candidatures recevables est arrêtée par la Commission électorale nommée par le Comité Directeur et composée de licenciés non-candidats à l'élection. Elle est adressée à chaque association membre de l'Assemblée Générale au moins quinze (15) jours avant l'Assemblée Générale. Les membres individuels sont informés par affichage au Siège de la Ligue.
3. Le Comité Directeur compte 27 membres élus : il comprend au moins un nombre de femmes proportionnel au pourcentage de licenciés (règle sur le principe de la proportionnalité), il comprend nécessairement un médecin.
Il comprend également un élu licencié pour chaque territoire géré par les Comités Départementaux du ressort de la Ligue du Centre-Val de Loire.

Les personnes intéressées doivent adresser leur candidature selon les dispositions et grâce au formulaire joint.

La date limite d'envoi des candidatures est fixée statutairement au mercredi 14 mai 2025 (inclus), à minuit, le cachet de la poste faisant foi, par envoi en recommandé.

Fait à Saran le 30 avril 2025

Dominique TILLAY
Président de la Ligue



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevaldeloirebasketball.org/>

SIRET : 30995143200041

ASSEMBLEE GENERALE

ELECTIVE 2024-2025

Dimanche 15 Juin 2025

CANDIDATURE A UN POSTE DE MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

(À adresser en Envoi Recommandé avec A.R. à Madame la Secrétaire Générale de la Ligue du Centre-Val de Loire de Basketball – Allée Sadi Carnot – 45770 SARAN)

DATE-LIMITE ENVOI RECOMMANDE

Mercredi 14 Mai 2025 – Minuit

(Cachet de la poste faisant foi et sous pli **CONFIDENTIEL**)

Je soussigné

Licence

Club/Association

Résidant :

.....

Adresse électronique :

Déclare présenter ma candidature à un poste de Membre du Comité Directeur de la Ligue du Centre-Val de Loire de Basketball

Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et Règlements de la Ligue du Centre-Val de Loire de Basketball et des modalités électorales
(voir sur le site de la Ligue : centrevaldeloirebasketball.org)

Fait à

Signature :

Le



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevaldeloirebasketball.org/>

SIRET : 30995143200041

NOM :

Prénom :

INFORMATION ME CONCERNANT

(À titre facultatif)

Je me présente par un bref curriculum vitae (fonctions exercées précédemment dans le Basket, profession, etc. ...) :

.....
.....
.....
.....
.....

Je fais part de la motivation et des attentes qui peuvent justifier cette candidature :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je souhaite ajouter ces précisions :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à

Signature :

Le